



Figures : Entre chien et loup
Une exposition de Malala Andrialavidrazana qui questionne les imaginaires coloniaux

Au CDMH, Gare-Usines de Dudelange
Jusqu'au 19 novembre 2023

Depuis notre plus tendre enfance, nous avons vu et absorbé toutes sortes d'images qui ont fini par façonner notre imaginaire du monde qui nous entoure. L'artiste Malala Andrialavidrazana décompose et fragmente ces images.

Leur réappropriation nous incite, voire nous oblige à questionner le message et les aprioris que ces illustrations ont pu et continuent de véhiculer.

Ses œuvres ont argement été exposées, notamment sur le continent africain, mais aussi dans des lieux prestigieux de Berlin à Londres, en passant par Bruxelles et Paris.

Accès libre et gratuit - Exposition ouverte du jeudi au dimanche de 15 h à 18 h
Plus d'infos : www.cdmh.lu



Black History Month
Octobre 2023 - Luxembourg

Durant tout le mois d'octobre, l'association One People a proposé la première édition du Black History Month au Luxembourg, un mois dédié à la reconnaissance de l'histoire, des cultures, des réalisations et des contributions des personnes d'origine africaine à travers le monde. Ne manquez pas les derniers événements du mois : <https://onepeople.lu/black-history-month-luxembourg/>

AGORA ASSOCIATIVE



41e Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté

Le Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté, le Salon du Livre et des Cultures, ArtsManif - Rencontres des cultures et des arts contemporains et le Village - Initiatives Citoyennes & Créations forment à chaque printemps une grande caravelle métissée. Autour de rencontres, musiques, gastronomies, littératures, arts, débats, conférences se dessinent les contours d'un Luxembourg qui fait monde.

La 41e édition se tiendra les 24 et 25 février 2024 à la Luxexpo - The Box

Les inscriptions pour participer au 41e Festival organisé par le CLAE sont ouvertes jusqu'au 15 novembre.

Retrouvez tous les détails ainsi que les formulaires d'inscription sur notre site internet : www.festivaldesmigrations.lu

Concours d'affiche

Comme les années précédentes, nous avons besoin de vos idées, de votre créativité et lançons le concours pour la réalisation de l'affiche du 41e Festival des Migrations, des Cultures & de la Citoyenneté 2024. Le projet gagnant recevra le prix du jury avec une dotation de 600 euros. Cette proposition donnera lieu à la réalisation de l'affiche 2024 du festival. La date limite de participation est le 15 novembre 2023

Plus d'infos et règlement du concours : <https://festivaldesmigrations.lu/concours-daffiches>.

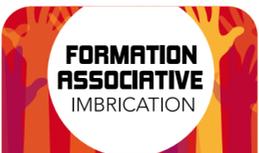


Cours de français

Les prochains cours de français de niveaux débutant (A1), élémentaire (A2) et intermédiaire (B1) se dérouleront du 8 janvier au 28 mars 2024. Les inscriptions auront lieu le 6 décembre uniquement sur rendez-vous.

La prise de rendez-vous pourra se faire à partir du vendredi 1er décembre dès 9 heures directement sur le site internet du CLAE (www.clae.lu), par téléphone au 29 86 86-1 ou encore sur place au CLAE.

Plus d'infos sur les cours : www.clae.lu/formations/cours-de-francais/



Formation associative

Le CLAE propose à travers la formation Imbrication à destination des réalisateurs associatifs une méthodologie, des outils, un espace de réflexion et d'échange portant sur la mise en mouvement d'un projet associatif. Cette formation en quatre temps permet de construire les bases du projet associatif, de renforcer la collaboration de l'ensemble des membres, mais aussi de comprendre comment introduire une demande de subsides ainsi que connaître les bases d'une comptabilité associative.

La prochaine formation aura lieu du 9 novembre au 7 décembre 2023, au CLAE. Retrouvez tous les détails ainsi que la fiche d'inscription : www.clae.lu



Formations aux outils numériques

Sous l'égide de la Ville de Luxembourg, l'Internetstuf du CLAE propose un accompagnement informatique et numérique : formations de base Internetführerschäin, ateliers découvertes pour vous familiariser, aides personnalisées pour vous soutenir, un accès libre pour vous perfectionner.

L'Internetstuf est également un espace en accès libre en dehors des temps de formation : du lundi au vendredi de 16h à 18h, le mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 16h, une semaine sur deux.

Retrouvez toutes les formations et ateliers proposés par l'Internetstuf du CLAE sur : www.clae.lu/formations/internetstuf-gasperich/

FAIRE SOCIÉTÉ Ensemble

SOUTENIR NOTRE MAGAZINE

Pour les associations et particuliers sous la forme d'un don (montant libre)
Pour les institutions, sous la forme d'un abonnement de 15 euros.

RECEVOIR 5 NUMÉROS PAR AN

- par un virement sur le compte chèque postal CLAE services asbl IBAN LU32 1111 0184 5121 0000 (code BIC : CCPLULL),
- par PAYCONIQ en scannant le QR



PARTICIPATION CITOYENNE

L'espace donne la possibilité d'expérimenter

Depuis mai 2022, un tiers-lieu, le VEWA, fait partie du paysage culturel de Dudelange. Installé sur un ancien site sidérurgique, il prône la création et de nouvelles formes de faire société.

Quelle est la genèse du VEWA ?

Claire et Thomas, membres fondateurs de l'asbl VEWA : En 2016, durant la biennale de la culture industrielle et de l'innovation, le DKollektiv, un collectif composé à l'époque d'artistes, s'est installé pendant un mois dans l'ancien atelier de locomotives sur le site du laminoir, ici à Dudelange. Ils ont organisé des interventions artistiques, des tables rondes sur des sujets artistiques. Ensuite, le collectif s'est installé au Hall Fondouq avec un atelier, où l'on pouvait travailler le bois, l'acier, la sérigraphie et la photographie, tout en continuant à organiser des moments conviviaux, expérimentaux. Avec les travaux de construction du quartier Neischmelz, la destruction du Hall Fondouq est prévue. De nouveau, il fallait penser à un autre lieu pour le DKollektiv. Parallèlement, l'Œuvre a lancé un appel à projet pour la création de tiers lieux culturels et le collectif a proposé le projet du VEWA. L'idée était de s'ouvrir aux autres associations et au public, de créer un lieu d'échange, de création, en vue de la protection du patrimoine, qui est un des piliers du DKollektiv.

Un autre axe concerne les expérimentations sociales. Car c'est assez compliqué de faire venir un paquet d'associations, de personnes et de se former, de trouver des alternatives à ce qu'on connaît. Nous avons un fonctionnement très horizontal, personne n'a plus à dire qu'un autre. On a beaucoup travaillé l'aspect des synergies. Citons également l'aspect non commercial, que ce soit pour les activités proposées ou la location des salles.

Les valeurs motrices sont la convivialité et l'ouverture d'esprit, mais elles s'expriment différemment selon les personnes. L'essentiel est que l'on se retrouve tous ensemble à faire quelque chose en commun. Les personnes qui créent quelque chose ici donnent quelque chose à la communauté. Ça peut être leur savoir-faire, qu'on a vraiment essayé de promouvoir durant la rénovation.

Les autres associations étaient déjà partenaires au dépôt du dossier ?

L'idée d'impliquer d'autres associations faisait partie du projet. Dès le début, nous avons approché des associations dont les valeurs correspondaient aux nôtres. Nous avons créé l'asbl VEWA avec l'idée que le lieu soit géré par toutes les associations qui s'impliquent dans le bâtiment. Chaque association - nous sommes sept désormais : DKollektiv, Fotoclub Diddeleng, Cercle

Artistique Dudelange, VELO Diddeleng, CEPA, Urban Garden, Inter-Actions - Ensemble quartiers Dudelange - a un représentant au sein de l'asbl VEWA afin que les décisions soient collectives.

Vous parlez des valeurs, quelle sont-elles ?

Le respect et la protection de l'environnement, et aussi des nouvelles formes de faire : la récupération par exemple. Le bâtiment a été rénové en utilisant majoritairement des matériaux de récupération qu'on est allé glaner dans d'autres sites sidérurgiques, comme le carrelage, que nous sommes allés enlever d'anciens murs pour les recoller ici.

Certaines rénovations ont été faites par des entreprises avec le soutien de la commune de Dudelange.

Le nom du tiers-lieu est intimement lié au site où il est installé... Oui, VE pour vestiaire, WA pour wagonnage. Le hall du wagonnage est le lieu où l'on nettoyait et réparait les wagons à l'époque, à côté se trouvait le vestiaire des ouvriers, où ils pouvaient se préparer et se doucher. La deuxième partie du bâtiment a été construite plus tard, c'étaient les bureaux des contremaitres. VEWA, c'est court, accrocheur et ça se comprend facilement, en plus d'être rattaché au patrimoine industriel.

Quelle est la finalité du projet ?

Claire dit que c'est la transmission de savoir, pour moi, il n'y en pas, c'est dynamique, ça peut changer. Comme le DKollektiv s'est recomposé, comme les personnes qui vont peut-être encore intégrer l'asbl, ça se module. Pour moi, l'expérience sociale est également primordiale. Chacun au sein du VEWA a sa propre réponse, et c'est cela qui est joli. Le collectif est composé d'architectes, d'ouvriers, d'artistes, de travailleurs

certains, ce qui fait qu'il n'y a pas de réponse unanime.

Certains rénovations ont été faites par des entreprises avec le soutien de la commune de Dudelange.

La conservation du patrimoine industriel est importante dans ce projet...

Le VEWA s'inscrit dans le patrimoine immatériel, on a des événements avec les cultures ouvrières comme la fête de la Sainte Barbe. En ville, il n'y a plus de rapport avec ce passé, alors qu'ici, avec la conservation du site, les gens s'intéressent à l'histoire de ce tout petit pays qui a une grande histoire à raconter.



VEWA © Maitilde Zugaj

Le nom du tiers-lieu est intimement lié au site où il est installé...

Oui, VE pour vestiaire, WA pour wagonnage. Le hall du wagonnage est le lieu où l'on nettoyait et réparait les wagons à l'époque, à côté se trouvait le vestiaire des ouvriers, où ils pouvaient se préparer et se doucher. La deuxième partie du bâtiment a été construite plus tard, c'étaient les bureaux des contremaitres. VEWA, c'est court, accrocheur et ça se comprend facilement, en plus d'être rattaché au patrimoine industriel.

Quelle est la finalité du projet ?

Claire dit que c'est la transmission de savoir, pour moi, il n'y en pas, c'est dynamique, ça peut changer. Comme le DKollektiv s'est recomposé, comme les personnes qui vont peut-être encore intégrer l'asbl, ça se module. Pour moi, l'expérience sociale est également primordiale. Chacun au sein du VEWA a sa propre réponse, et c'est cela qui est joli. Le collectif est composé d'architectes, d'ouvriers, d'artistes, de travailleurs

sociaux, ce qui fait qu'il n'y a pas de réponse unanime.

Vous existez en tant que tiers lieu ouvert depuis un peu plus d'un an, quel bilan tirez-vous sur cette première année ?

C'est un lieu qui vit, qui évolue. Des demandes commencent à arriver. Si au début, il y avait juste le DKollektiv et le Fotoclub, avec l'implication des autres associations, une programmation hebdomadaire est en train de prendre forme. Des événements plus ponctuels se mettent également en place et nous avons déjà de nombreux partenaires. L'espace donne la possibilité d'expérimenter, d'autant plus que nous ne sommes pas dans un rapport matériel. Nous sommes dans un esprit d'accueil. Nous avons appelé un de nos espaces la «salle citoyenne», pour les associations ou les citoyens qui n'auraient pas d'endroit où se réunir puissent se rencontrer, tant qu'ils respectent notre charte et nos valeurs.

Que peut-on vous souhaiter pour la suite ?

Que les citoyens viennent à la rencontre des différentes associations. Que ceux qui ont envie de s'impliquer dans un projet viennent s'impliquer dans le projet du VEWA ou celui des autres associations. Que les gens comprennent l'esprit des lieux, nous aident à le garder et aient envie de s'engager dedans. Que nous puissions également tisser des liens avec d'autres associations similaires sur le territoire luxembourgeois, car c'est difficile de fédérer les forces. Je nous souhaite une grande coopération nationale sur tout ce qui peut être ouvert à la création, à de nouvelles formes sociales.

Recueilli par Kristel Pairoux
www.vewa.lu

Guide pour la vie associative - Nouvelle loi sur les asbl

Après le succès de la première édition parue en 2017, nous sommes très heureux d'annoncer la publication de notre deuxième Guide pour la vie associative en partenariat avec le Cabinet d'Avocats à la Cour Felten Assa & Associés et le soutien du Ministère de la Famille et de l'Intégration et de l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte.



Ce nouveau guide composé de 13 carnets entièrement revus suite au vote de la nouvelle loi sur les associations sans but lucratif et les fondations s'articule autour de 4 entrées qui sont autant de portes pour donner du sens et construire son action : Comment créer et faire évoluer son association ? Comment mettre en mouvement son projet associatif ? Comment concevoir et mettre en œuvre une action ? Comment gérer son association ?

Le guide sera disponible mi-novembre 2023 et sa parution sera suivie de séances d'information autour de la nouvelle loi.

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE GUIDE EN PRÉ-COMMANDE au tarif préférentiel de 20 € (frais de port compris) jusqu'au 20 novembre au lieu de 25 € (hors frais de port compris) à sa sortie. Pré-commande par virement sur le CCP du CLAE : IBAN LU32 1111 01845121 0000 (BIC : CCPLULL) avec la mention : pré-commande Guide.

Accès à l'emploi facilité

Une nouvelle loi facilite l'accès à l'emploi pour les ressortissants de pays tiers. Ainsi, les membres de famille de ressortissants de pays tiers qui ont un titre de séjour suite à un regroupement familial sont autorisés à travailler dès leur arrivée au Luxembourg, avec un libre accès au marché de l'emploi pour toute activité salariée ou indépendante, y compris lorsque leur titre de séjour est temporaire. Cette simplification ne concerne pas les personnes ayant un titre de séjour vie privée, qui doivent continuer à demander une autorisation de travail.

Le test du marché du travail a été supprimé pour les personnes demandeuses de protection internationale en procédure depuis 6 mois, ainsi que pour les personnes bénéficiant d'un report ou d'un sursis à l'éloignement qui demandent une autorisation d'occupation temporaire.

À noter également que la durée de validité des titres de séjour à des fins de recherche d'emploi a été portée de 9 à 12 mois.

De plus, l'obtention par les employeurs d'un certificat leur permettant d'embaucher la personne de leur choix est simplifiée. Cela concerne les métiers figurant sur la liste des métiers très en pénurie, pour lesquels l'ADEM est dispensée de l'obligation d'effectuer un test du marché ; le certificat pourra être obtenu dans un délai raccourci pour tous les emplois qui ne seraient pas inscrits sur cette liste.

Plus d'informations : www.guichet.lu et www.adem.lu

Renouvellement de titre de séjour en ligne

Certaines démarches liées au renouvellement des titres de séjour peuvent désormais être réalisées via guichet.lu. Cela concerne aussi bien les citoyens de l'Union, les membres de familles d'un citoyen de l'Union et les citoyens ressortissants de pays tiers. La liste complète de ces démarches peut être consultée sur https://gouvernement.lu/fr/actualites/toutes_actualites/communiques/2023/07-juillet/07-demarches-electroniques-immigration-guichet-lu.html

INFORMATIONS SOCIÉTÉ D'ACCUEIL

CHAMBRE DES SALARIÉS LUXEMBOURG

YOU'LL NEVER WORK ALONE.

La CSL défend les droits de tous les salariés du Luxembourg...
Oui, tous les salariés ! Découvrez notre nouvelle série captivante où les salariés se questionnent sur la CSL.

Scannez le QR code ou rendez-vous sur www.csl.lu